



**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AQÉI**  
*(du 23 novembre 2001 au 21 novembre 2002)*

*déposé à  
l'assemblée générale annuelle des membres de l'AQÉI  
le 21 novembre 2002  
à Montréal*

C.P. 785, succursale Place D'armes, Montréal, Québec, H2Y 3J2  
<http://www.cam.org/~aqei/>  
514-990-2193

## ***PRÉAMBULE***

*Ce rapport d'activités couvre la période s'étalant depuis le lendemain du dixième congrès annuel de l'AQÉI 2001 jusqu'à la veille du onzième congrès annuel 2002. Il se divise en sept points qui apparaissent ci-après. Plus de soixante-dix personnes (73) se sont impliquées à titre de bénévoles dans les comités, dans les activités (soit comme personnes-ressources, soit comme organisateurs) et dans les différents dossiers menés par l'AQÉI. Si on comptabilisait l'implication des membres dont ceux du conseil d'administration dans plus d'un comité et plus d'un dossier, le bénévolat se chiffrerait au total à 111 personnes. Nous remercions donc tous ces membres et non-membres de leur apport précieux sans quoi l'AQÉI ne pourrait continuer à remplir sa mission.*

---

---

### **1. CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **1.1 CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors de l'assemblée générale des membres tenue le 22 novembre 2001, les dix sièges avaient été comblés au sein du conseil d'administration.

Cinq administrateurs déjà en poste ont accepté de poursuivre leur mandat pour une deuxième année :

Pierre André, Université de Montréal

François Boulanger, Agence canadienne d'évaluation environnementale, région du Québec

Ginette Lajoie, Administration régionale Crie

Peter Leonard, Hydro-Québec

Daniel Waltz, Observatoire de l'Écopolitique Internationale, UQAM

Cinq nouveaux administrateurs ont été élus:

Louis Germain, Ministère de l'Environnement du Québec

Danielle Lussier, Ville de Montréal

Carmen Pelletier, Aménatech inc., division du Groupe S.M.

Marc-André Perron, COSE Lanaudière

Jean Roberge, travailleur autonome en environnement

Voici les officiers élus par le conseil d'administration dès la première réunion au mois de décembre 2001:

Président de l'AQÉI, Peter Leonard

Vice-présidente, Ginette Lajoie

Secrétaire et trésorier, Daniel Waltz

À la suite de la démission de Jean Roberge au mois de mars 2002 (en raison d'un changement de milieu de travail et d'absence de disponibilité) comme membre du conseil d'administration, il y a eu un appel de candidature via le courriel, le fax et le site Web de l'AQÉI pour combler le 10<sup>e</sup> poste d'administrateur, en privilégiant non seulement le milieu du travail autonome mais aussi l'industrie et le milieu étudiant, domaines non représentés au conseil d'administration. Le choix de François Morin, d'Onyx Industries a été entériné par le conseil d'administration au mois d'avril 2002.

Une deuxième démission a eu lieu au mois de mai 2002, celle de Peter Leonard, non pas comme membre du conseil, mais bien comme président de l'AQÉI, en raison du cumul des tâches reliées aux postes de président de l'IAIA et de l'AQÉI, de son travail professionnel portant sur des dossiers internationaux et le manque de disponibilité qui en résulte. Le conseil d'administration a donc nommé Ginette Lajoie, présidente de l'AQÉI au mois de mai 2002, et Pierre André a accepté de prendre le poste de vice-président au sein du conseil.

Au mois de juillet 2002, Marc-André Perron a déposé sa démission comme membre du conseil d'administration, en raison d'un changement de milieu de travail et d'une disponibilité trop réduite. Les membres du conseil d'administration ont convenu à l'unanimité de ne pas combler le poste vacant au cœur de l'été. En effet, cela ne laissait finalement que peu de temps à un remplaçant éventuel jusqu'à l'assemblée générale des membres à l'automne. Sans compter qu'il y aurait de toute façon un appel de candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration qui a été lancé au mois de septembre en vue de la nouvelle année 2002-2003.

## **1.2 DIRECTIVE DE NOMINATION DES OFFICIERS DE L'AQÉI**

Au mois de septembre 2002, les membres du conseil d'administration ont adopté une directive de nomination des officiers qui avait été élaboré par Pierre André. La directive en question apparaît à l'annexe du présent rapport.

---

## **2. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Une proposition d'amendement aux règlements généraux sera déposée pour fins de ratification par l'assemblée générale des membres tenue le 21 novembre 2002. La proposition a été adoptée formellement par les membres du conseil d'administration, réunis en conférence téléphonique le 19 novembre 2002.

L'amendement devra être apporté au chapitre sur le Conseil d'administration dans la rubrique « Vacances », il s'agira d'ajouter une seconde partie à l'article 26 qui devra se lire comme suit :

*Article 26 alinéa 2 : Tout administrateur qui est absent à trois réunions consécutives du conseil d'administration pourra être exclus du conseil d'administration en autant que la majorité des administrateurs restants soient en accord avec cette décision.*

---

## **3. LES COMITÉS DE L'AQÉI – Réalisations et projets**

### **3.1 COMITÉ MEMBERSHIP**

**Membres individuels.** On enregistrait au 31 août 2002, 157 membres, comparativement à l'année dernière, à pareille date, où l'on en recensait 180. Sur les 157 membres recensés, 65 membres faisaient partie des organisations affiliées (comparativement à 70 l'an passé) et l'on comptait 21 étudiants (28 l'an passé). Le Ministère de l'Environnement du Québec contribue cette année encore et pour une troisième année consécutive, à l'adhésion de 16 étudiants à l'AQÉI tout en leur permettant une entrée gratuite au congrès.

**Membres affiliés.** Douze organismes sont membres affiliés de l'AQÉI, une firme de consultants s'était désistée, cependant une autre firme, le Groupe Conseil GENIVAR, est entrée récemment dans le réseau des affiliés. Voici la liste en date du mois de novembre 2002 :

- 1) Hydro-Québec Direction Environnement, Division TransÉnergie, Direction principale Expertise, Direction Projets de distribution (8 membres)
- 2) Ministère de l'Environnement du Québec (8 membres)
- 3) SNC-Lavalin Environnement inc. (8 membres)
- 4) Affaires indiennes et du Nord Canada, division Environnement et Ressources naturelles (5 membres)
- 5) Dessau Soprin (5 membres)
- 6) Foramec inc. (5 membres)
- 7) Golder Associés ltée (5 membres)
- 8) Groupe conseil GENIVAR (5 membres)
- 9) Hydro-Québec Barrages et environnement Division Production (5 membres)
- 10) Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction Environnement forestier (5 membres)

- 11) Pêches et Océans Canada (5 membres)
- 12) Tecsalt inc. (5 membres)

Voici quelques chiffres globaux retraçant l'évolution du membership depuis les débuts de l'AQÉI :

1992	175 (Congrès de fondation)
1993	218
1994	221 (Congrès IAIA à Québec)
1995	177
1996	180
1997	145
1998	152
1999	131
2000	109
2001	180
2002	157

**Projet :** Stratégie de recrutement à venir.  
Anciennement formé de deux membres, le comité membership a été réduit au travail d'une seule personne, Louis Germain du MENV, qui préparera une stratégie de recrutement pour 2003 avec la collaboration de membres du conseil d'administration.

---

### 3.2 COMITÉ DE NOMINATION

Le comité de nomination est le seul comité statutaire de l'AQÉI. Selon l'article 24 des règlements généraux, ce comité a pour mandat de proposer des candidats aux postes d'administrateurs de la corporation. Le comité est désigné annuellement par le conseil d'administration et est composé d'au moins trois personnes.

Cette année, Daniel Waltz, membre du conseil d'administration de l'AQÉI, est responsable du comité et il est entouré d'André Harvey, président du BAPE (en tant que personne indépendante de l'AQÉI) et d'Antoine Moreau, ancien président de l'AQÉI, qui ont accepté de remplir ce mandat pour un an. Une procédure de mise en candidature a été élaborée en 2001 par Pierre André et a été adoptée par le conseil d'administration. Elle permet une démarche claire et transparente qui comporte deux options, l'une concernant la nomination en fin de mandats, l'autre, dans le cas de poste vacant. La procédure a été expérimentée avec succès lors de l'élection des membres du conseil d'administration pour 2002, et elle a aussi servi au cours de l'année dans le cas d'une démission en cours de mandat. Enfin, elle est de nouveau utilisée pour les mises en candidature de 2003. En effet, sept postes sont à combler lors de l'élection du mois de novembre.

**Réalisations :** Appel de candidature mené à terme pour un poste vacant en cours de mandat – avril 2002.  
Appel de candidatures lancé pour 7 postes ouverts pour l'année 2002-2003 en septembre 2002 et recommandations déposées à l'assemblée générale du 21 novembre 2002.

---

### 3.3 COMITÉ ORGANISATEUR DU 10<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL DE L'AQÉI 2001

L'organisation du congrès de 2001 a été menée à terme grâce au travail bénévole du comité sous la direction de Jean Roberge. Nommons : Pierre André et Mikaël Berthelot de l'Université de Montréal, Claude E. Delisle de l'École Polytechnique de Montréal, Linda Ghanimé de GALI Environnement, France Levert d'Hydro-Québec, Marc Tremblay du Ministère de l'Environnement du Québec, Daniel Waltz de l'Observatoire de l'Écopolitique Internationale et de Françoise Mondor de l'AQÉI.

**Résultats :** Le thème « L'évaluation d'impacts : outil d'amélioration de la qualité de vie » a attiré quelque 136 personnes, un nombre record depuis les débuts de l'AQÉI. Jusqu'à maintenant, deux congrès avaient attiré plus de 130 personnes, ils avaient pour thème la participation publique et le suivi environnemental. Étalaé sur deux jours, le congrès de 2001 a été l'occasion de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AQÉI avec un hommage particulier à son président fondateur, Luc Ouimet et à sa première équipe de travail.

Par ailleurs, les résultats de la campagne de financement n'ont pas été à la hauteur du succès de participation. Les recettes n'ont atteint que 5000 \$. Plusieurs bailleurs de fonds importants n'avaient pas répondu à l'appel. Malgré tout, le congrès a pu bénéficier d'appuis financiers de la part de fidèles partenaires : Ministère de l'Environnement du Québec, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Hydro-Québec, Environnement Canada Région du Québec, Pêches et Océans Canada Région laurentienne et enfin, de la part de commanditaires : Alliance Environnement inc., SNC-Lavalin Environnement inc., Dessau Soprin, Administration régionale Crie, Groupe conseil Genivar et Nove Environnement.

---

### **3.4 COMITÉ ORGANISATEUR DU 11<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL DE L'AQÉI 2002**

« L'évaluation des effets cumulatifs : de la théorie à la pratique ». Comme l'an passé, le thème a été choisi à la suite de plusieurs étapes dont un sondage soumis aux membres en mars 2002. Carmen Pelletier a accepté d'être à la tête de l'équipe, le comité est formé des personnes suivantes : Céline Belzile et Gaétan Guertin d'Hydro-Québec, Francine Fortin de Golder Associés, Éric Giroux de l'ACÉE, Jescika Lavergne de l'Université de Sherbrooke, Sylvie Létourneau du MENV, Marie-Claire Namroud de l'UQAT, et Marc André Perron de COSE Lanaudière y était avant son départ du conseil d'administration. Le comité a mis au point un programme qui a été acheminé au cours de l'été exclusivement aux bailleurs de fonds potentiels et, à la fin d'août, le programme a été diffusé par courriel et via le site Web de l'AQÉI. Le bilan de ce congrès apparaîtra dans le prochain rapport d'activités.

**Réalisation :** Organisation et tenue du 11<sup>e</sup> congrès annuel de l'AQÉI les 21 et 22 novembre 2002.

---

### **3.5 COMITÉ DE L'AQÉI SUR LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL**

Ce comité est actif depuis 1998 à la suite du congrès annuel portant justement sur le suivi environnemental. Yves Comtois, responsable du comité de l'AQÉI sur le suivi, est entouré cette année de Michel Couillard d'Environnement Illimité inc., Francine Audet du MENV, Christiane Gouin, Michel Bourbonnière et Danielle Messier (qui remplace Robert Denis maintenant à la retraite) d'Hydro-Québec, Ginette Lajoie comme membre du conseil d'administration, Laurie Lavallée, étudiante stagiaire de l'Université de Montréal et Françoise Mondor de l'AQÉI.

Leur rapport de recherche dans le cadre du programme de recherche et développement de l'ACÉE, effectué en 2001 sur l'« Élaboration d'une stratégie de diffusion des résultats de suivi environnemental » est maintenant public et accessible via le site Web de l'AQÉI et de l'ACÉE en français et en anglais.

**Réalisations :** En 2002, l'équipe a entrepris les premières démarches de développement d'un outil de diffusion avec la collaboration étroite d'Hydro-Québec et de Visard Solutions inc. À ce jour, ils ont mis au point une banque de références de documents sur le suivi environnemental appelée « SEFA », et qui est maintenant accessible en français et en anglais – bientôt en espagnol, via le site Web de l'AQÉI ou directement <http://sefa.asp.visard.ca>. Le logo de SEFA a été créé par Yves Comtois. Les lettres « SEFA » permettent d'utiliser les mots « Suivi environnemental » dans les trois langues :

**S**  
**uivi**  
**E**  
**nvironnemental**  
**F**  
**A**

**S**  
**Environmental**  
**Follow-up**  
**A**

**S**  
**eguimiento**  
**E**  
**F**  
**Ambiental**

Présentation de la banque de références SEFA par Yves Comtois avec la collaboration de Christiane Gouin à la Table sectorielle sur l'environnement tenue le 8 mai 2002 à Montréal devant plus d'une vingtaine de fonctionnaires de différents ministères fédéraux.

Présentation de la banque de références SEFA par Michel Couillard dans un atelier « Sharing Good Practices Workshop » à Ottawa les 14 et 15 novembre 2002 organisé par une firme de consultants pour un auditoire d'une vingtaine de praticiens des domaines public et privé provenant de différentes régions du Canada intéressés à améliorer la pratique de l'évaluation environnementale.

**Projets :** L'équipe en est maintenant à l'étape de recherche de financement afin d'assurer la pérennité de cette banque et son développement, sans oublier la contribution d'auteurs et de promoteurs concernés qui sont invités à entrer eux-mêmes des documents dans la banque afin d'augmenter le nombre de documents accessibles via SEFA. Dans le cadre d'un stage de maîtrise en collaboration avec l'AQÉI, Laurie Lavallée participe à l'amélioration de SEFA en recherchant les études relatives au suivi des impacts sociaux en territoire Québécois. Le logiciel sera en démonstration au 11<sup>e</sup> congrès annuel.

---

### **3.6 INTERFACE**

L'intérêt croissant des organismes locaux et internationaux pour des liens de collaboration et d'échanges d'information et d'expertise, amène l'AQÉI à s'outiller afin de développer ces liens sur une base plus régulière et de bénéficier des apports d'associations internationales et locales à la mesure des besoins de leurs membres respectifs. Les organismes avec lesquels l'AQÉI a maintenu ou encore développé des liens de collaboration au cours de l'année 2002 sont l'Ontario Association for Impact Assessment (OAIA), l'IAIA Western & Northern Canada, l'International Association for Impact Assessment, le Secrétariat francophone de l'AIÉI et l'Association québécoise du transport et des routes inc..

**Projet :** Proposition d'assistance financière concernant les frais de déplacement de délégué/es de l'AQÉI, préparée par Daniel Waltz, à présenter au conseil d'administration de 2002-2003.

### **3.6.1 Les trois associations canadiennes affiliées à l'IAIA**

**Réalisations :** En janvier 2002, l'IAIA Western & Northern Canada, l'Ontario Association for Impact Assessment et l'AQÉI ont transmis des recommandations communes au Comité permanent de l'environnement et du développement durable en consultation publique dans le cadre de l'étude du projet de loi C-19, constitué d'amendements à la Loi canadienne d'évaluation environnementale. Ces recommandations sont accessibles sur le site Web de l'AQÉI. Tous les membres du conseil d'administration de l'AQÉI ont mis la main à la pâte dans ce dossier.

Les trois associations ont travaillé ensemble durant toute l'année par conférence téléphonique pour préparer le dossier de candidature de Vancouver en vue de la conférence internationale de l'IAIA en 2004. Ginette Lajoie et François Boulanger représentent l'AQÉI dans ce comité composé d'une dizaine de membres des trois associations. Une présentation de la proposition préliminaire a été faite en juin 2002 au congrès annuel de l'IAIA à La Haye. La proposition finale signée par les trois associations a été déposée à l'IAIA au début de novembre 2002. Le thème général du congrès est « Industry and Impact Assessment ». Les trois associations se sont engagées à assurer les services de traduction simultanée en français et anglais.

**Projets :** Protocole d'entente entre les trois associations dans le cas exclusif de Vancouver 2004.

Mise en marche du comité programme et du comité financement pour la réalisation du congrès international de l'évaluation d'impacts à Vancouver en 2004

### **3.6.2 Comité organisateur de l'atelier OAIA/AQÉI sur les impacts transfrontaliers**

Ce comité est formé de quatorze membres : François Boulanger de l'ACÉE, Robert Joly du MENV, Peter Leonard d'Hydro-Québec, Françoise Mondor de l'AQÉI, Gérald Aubry et Ray Lamoureux de l'ACÉE, Murray Clamen de la section canadienne de la Commission mixte internationale, Neil Craik de l'Université de Toronto, Lee Doran de l'ESG International, Daniel J. Grondin d'Énergie Atomique du Canada, Betty Hansen de l'Ecosystems International, Robert Nadolny de l'Ontario Ministry of the Environment, Neil Burnham et Jaye Shuttleworth des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le comité travaille depuis exactement un an à mettre au point un programme d'une journée et demie qui reflèterait les besoins et intérêts des organisations impliquées, tout en concentrant la réflexion sur l'évaluation d'impacts. Il s'agit aussi d'éviter que l'atelier ne soit perçu comme un lieu de débat d'ordre politique. L'activité qui devait avoir lieu en mars 2002 a été reportée au mois de juin 2002, puis, en octobre 2002 pour se retrouver à l'agenda du mois de février 2003. La difficulté d'obtenir des confirmations de conférenciers et le manque de partenaires financiers ont été à l'origine de ces reports.

Ce n'est pas une mince tâche que de partager le travail équitablement entre les deux associations. Le protocole d'entente entre l'OAIA et l'AQÉI, signé au mois d'octobre 2001, ne comporte pas de points concrets relatifs à l'organisation conjointe d'une activité, au partage des responsabilités, des dépenses et des revenus. Jusqu'à maintenant toutes les dépenses relatives au travail de coordination depuis un an, sont défrayées par l'AQÉI. La situation sera évidemment redressée au moment opportun.

Le comité est jusqu'à maintenant assuré du support de l'ACÉE et des Affaires étrangères pour le service de traduction simultanée et de celui Ministère de l'Environnement du Québec, mais d'autres partenaires financiers seront nécessaires pour éviter d'augmenter les coûts d'inscription et essayer éventuellement un déficit.

**Projet :** Un programme à finaliser d'ici, la fin de novembre 2002 avec la confirmation de partenaires financiers ;  
Diffusion du programme au Québec et en Ontario via le courriel et les sites Web des deux associations ;  
Entente de partage des coûts et bénéfices entre l'OAIA et l'AQÉI ;  
Tenue de l'atelier les 5 et 6 février 2003 à Montréal.

### **3.6.3 Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA**

Le conseil d'administration de l'AQÉI a reconduit Daniel Waltz, son représentant, au sein du conseil d'administration du Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA. Il assure les liens entre les deux organisations. Il a représenté l'AQÉI à l'assemblée générale et aux réunions du conseil du SF à Liège. Les frais de déplacement de Daniel Waltz ont été partagés entre la Direction de la francophonie du Ministère des relations internationales et l'AQÉI.

**Réalisations :** L'AQÉI a renouvelé son adhésion à l'organisme comme membre affilié pour l'année 2002.

Un Accord de principe est intervenu entre l'IAIA et le Secrétariat francophone de l'AIÉI/IAIA pour une activité fusionnée bilingue dans un seul congrès international sur l'évaluation d'impacts à Marrakech en 2003.

### **3.6.4 International Association for Impact Assessment**

Peter Leonard a été élu président de l'IAIA pour l'année 2002-2003. La liaison entre les deux directions générales IAIA et AQÉI a été assurée durant toute l'année, par des échanges d'information sur les principales activités des associations respectives. Plusieurs dossiers sont à l'ordre du jour notamment, le rapprochement nécessaire et fondamental entre l'IAIA et le Secrétariat francophone de l'IAIA, la question du lieu des rencontres internationales des deux organisations, la question de la langue parlée et écrite.

**Réalisations :** L'AQÉI a renouvelé son affiliation à l'IAIA pour une autre année consécutive.

**Projets :** Concrétisation d'un seul congrès international sur l'évaluation d'impacts bilingue à Marrakech en 2003 ;  
Concrétisation d'un seul congrès international sur l'évaluation d'impacts bilingue à Vancouver en 2004.

### **3.6.5 Association québécoise du transport et des routes inc.**

Un nouveau lien s'est tissé au cours de l'année 2002. L'AQÉI, par l'entremise de Pierre André de l'Université de Montréal et de Danielle Lussier de la Ville de Montréal, a collaboré avec l'AQTR dans l'élaboration du programme d'un atelier sur le thème de l' « Évaluation environnementale stratégique en transport : pour un processus décisionnel intégré ». Le coût d'inscription pour les membres de l'AQÉI était le même que pour les membres de l'AQTR.

**Réalisation :** L'atelier s'est déroulé à Montréal le 27 mai 2002 et a connu un vif succès de participation (au-delà de la centaine de participants). Les actes de l'atelier sont disponibles sur le site Web de l'AQTR :  
<http://www.aqtr.qc.ca/groupe/environnement/ees.html>

### **3.7 COMITÉ TECHNIQUE SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Le comité organisateur de l'atelier sur l'évaluation environnementale et les connaissances traditionnelles tenu les 20 et 21 mars 2001 à Montréal, a décidé de poursuivre ses travaux à la suite d'une rencontre bilan tenue au mois de mai 2001 à Hull. Le comité formé d'une quinzaine de personnes porte maintenant le nom de **Comité technique sur l'évaluation environnementale et les connaissances traditionnelles**. Ce comité est sous la responsabilité de Ginette Lajoie, membre du conseil d'administration.

**Réalisations :** Le comité a organisé un événement parallèle dans le cadre de la réunion du groupe de travail sur l'Article 8(j) de la Convention sur la diversité biologique. La séance de discussion a réuni une quinzaine de personnes à Montréal le 6 février 2002 sur la base d'un document étudié plus tôt : « Draft Guidelines or recommendations for the conduct of cultural, environmental and social impact assessments regarding developments proposed to take place on sacred sites and on lands and waters occupied or used by indigenous and local communities. »

Grâce au support financier de son organisation (Administration régionale Crie) et d'Hydro-Québec, Ginette Lajoie a présenté les résultats de l'atelier au congrès annuel de l'IAIA en juin 2002. Sa présentation avait pour titre : « Making Room for TEK in EA : Are Guidelines the Means of Going from Theory to Practice ». Les grandes lignes de sa conférence seront présentées sur le site Web de l'AQÉI.

Un compte rendu de l'atelier a été réalisé au cours de l'année 2002. Il est le produit, d'une part, des transcriptions des conférences et échanges à partir de cassettes audio enregistrées lors de l'atelier et, d'autre part, de textes originaux des quelques auteurs qui avaient déjà acheminé leur présentation. Le compte rendu demeure un document de travail car il n'a pas été possible de le peaufiner pour en faire un document d'orientation bilingue (français et anglais) tel qu'il avait été souhaité à l'origine par les membres du comité, en raison d'un manque de disponibilité des membres intéressés. Par ailleurs, le sous-comité chargé de ce dossier maintient sa collaboration avec le professeur Carole Lévesque de l'INRS-Urbanisation Culture et Société.

---

### **3.8 COMITÉ LUNCHS THÉMATIQUES**

Les rendez-vous thématiques tiennent la rampe depuis maintenant 8 ans. Cette année, Danielle Lussier en était la responsable avec la collaboration de plusieurs membres du conseil. Avec eux, elle est en train de mettre au point un programme pour l'année 2003.

**Réalisations :** Réflexions de Me Michel Yergeau, Associé Lavery de Billy, sur l'« Évaluation des répercussions sur l'environnement et enclenchement de la responsabilité civile: un chien peut-il se mordre la queue et si oui, à quelles conditions ? », 17 septembre 2002 à Montréal, 25 participants.

Reprise de la présentation de Me Yergeau à Québec le 7 novembre 2002, 30 participants.

**Projets :** Thèmes suggérés :  
Présentation de la directive sur les évaluations environnementales stratégiques du gouvernement québécois  
Les gaz à effets de serre : la contribution du Ministère des Transports du Québec  
L'état des lieux de la procédure d'évaluation environnementale

Le bilan de la recherche au Québec dans le domaine de l'évaluation  
environnementale  
Le point de vue du public face aux audiences du BAPE  
Le rôle des CRE dans l'évaluation environnementale  
Etc.

---

#### **4. PUBLICATIONS DE L'AQÉI**

*Élaboration d'une stratégie de diffusion des résultats du suivi environnemental.* Association québécoise pour l'évaluation d'impacts, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Collection de monographies en recherche et développement. Hull. 2001. 60 pages (disponible sur le site Web de l'ACÉE et sur le site Web de l'AQÉI)

*Development of a Dissemination Strategy for Environmental Follow-up Results.* Association québécoise pour l'évaluation d'impacts, Canadian Environmental Assessment Agency, Research and Development Monograph Series. Hull, 2001. 60 pages (document disponible sur le site Web de l'ACÉE et sur le site Web de l'AQÉI).

*Recommandations conjointes (OAIA, IAIA-WNC, AQÉI) relatives au projet de loi C-19.* Version originale anglaise de la lettre transmise au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, Chambre des Communes, Ottawa. Janvier 2002. (document disponible sur le site Web de de l'AQÉI).

---

Document rédigé par Françoise Mondor  
et déposé à l'Assemblée générale des membres de l'AQÉI, le 21 novembre 2002

ANNEXE

**Directive en vue de la nomination de l'exécutif de l'AQÉI**

*Preamble.*

En vertu des règlements généraux de l'AQÉI, il revient au conseil d'administration de nommer les officiers de l'association parmi les membres du c.a. La présente directive a pour objet de guider le c.a. dans sa démarche. Cette directive s'applique également dans le cas où un poste d'officier devient vacant en cours de mandat.

*1. Le moment du choix des officiers.*

Le choix des officiers doit se faire dès la fin de l'assemblée générale, le nouveau c.a. entrant dès lors en fonction. Il s'agit alors de la première assemblée du nouveau c.a.

Dans le cas où un poste d'officier devient vacant, le c.a. doit procéder à la nomination du nouvel officier à la réunion du conseil suivant l'avis de vacance.

*2. Nomination d'un président d'élection.*

À la première assemblée du c.a., les membres élus procèdent à l'élection d'un président d'élection (membre du c.a.) qui s'assurera de la bonne marche du processus de sélection. Ses fonctions se terminent dès que tous les officiers ont été nommés.

*3. Élection des officiers.*

Pour chacun des postes :

- a. Le président commence par demander aux officiers sortant s'ils sont intéressés à poursuivre dans leurs fonctions. Le cas échéant, il demandera qu'un membre le propose et un autre l'appuie.
- b. Le président demande ensuite si les membres désirent proposer d'autres candidatures (sur proposition dûment appuyée). Et finalement, il demande si quelqu'un aimerait se proposer de son propre chef ; il cherche alors quelqu'un pour proposer et appuyer cette(ces) candidature(s) spontanée(s).
- c. Lorsque toutes les candidatures sont reçues, le président demande alors à chacun en commençant par le dernier s'il accepte d'être mis en nomination.
- d. S'il n'y a qu'un candidat, il est élu par acclamation. Le président passe alors à la nomination de l'officier suivant.
- e. S'il y a plus d'un candidat : À la demande du président, chaque personne dont la candidature est maintenue se présente alors succinctement.
- f. Le président demande alors à l'assemblée si les membres désirent discuter entre eux des choix ou s'ils sont prêts à voter. Si au moins un membre juge qu'une discussion s'avère nécessaire, celui-ci appelle alors le huis clos. Tous les candidats au poste sous discussion se retirent alors de l'assemblée et la discussion démarre.
- g. Après discussion, le président invite les candidats à rejoindre l'assemblée et il procède à un vote secret. Le président détient le droit de voter comme les autres membres du conseil. Il recueille les voix et en fait le décompte séance tenante. Il annonce le résultat aux membres du c.a.. Les bulletins de vote sont ensuite détruits.
- h. En cas d'égalité des voix, les candidats au poste sont invités à quitter l'assemblée et une nouvelle discussion à huis clos s'amorce. Après la discussion, le président procédera à un nouveau vote en suivant les consignes exposées au paragraphe g.

*4. Fin de la procédure.*

**Cette démarche se répète pour chacun des officiers à nommer. Après quoi la présidence de la réunion du conseil est remise au président élu.**